L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 15 DECEMBRE.

Le prince Napoléon à la Chambre.

LE BUDGET DES CULTES.

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE.

(Voir l'*Abeille* d'hier.)

M. Keller.—Un mot sur les œuvres et les sociétés catholiques. On a beaucoup parlé de la main-mise de l'État sur les biens de l'Eglise en 1789. Mais on a oublié que l'assemblée constituante avait chargé la nation de l'assistance aux pauvres, dont le clergé était chargé.

En Angleterre, on a mieux aimé supprimer les pauvres que de les secourir. Le nombre des mendiants s'étant multiplié, Henri VIII fit rendre des lois contre eux, et plus tard établir un régime de charité forcée.

La charité forcée ne peut convenir à la France. Il a bien fallu s'en rapporter aux soins de la charité catholique et française. Ce n'est pas une des moindres gloires de la France que ces milliers de cœurs de charité qui renoncent aux joies de la famille pour se vouer au secours des pauvres.

La statistique que demande M. Guichard, je l'ai et elle accuse l'existence de 1,100 établissements particuliers de charité, plus de 2,000 institutions pour les malades et les vieillards, secourant plus de 900,000 personnes, et cela sans rien demander au budget.

Il faudrait mettre un terme aux reproches contre les œuvres catholiques. La révolution commet l'erreur de poursuivre la régénération sociale sur les ruines de l'Eglise, au lieu de s'appuyer sur elle. Tant que cet antagonisme durera, la révolution ne sera jamais finie.

Pour résister à la révolution et aux passions, il ne suffit pas de jeter quelques déclamations contre le radicalisme et quelque vague projet de réforme financière; il faut avoir le courage de défendre tout ce qu'il y a de patriotique, et de combattre l'erreur. (Applaudissements à droite.)

M. Dreolle.—J'ai demandé la parole sous l'impression d'une vive émotion, qui s'est un peu calmée à l'audition du discours de M. Keller.

L'attitude du côté de la chambre où je siège avait prouvé à M. Keller que c'était par la plus profonde indifférence que nous avions accueilli le précédent orateur. Il a débuté par une infâme calomnie contre l'empire. (Bruit prolongé.) Alors il a été applaudi à gauche; il a cessé de l'être quand il a défendu les intérêts religieux et c'est nous qui l'avons soutenu. Cette situation lui apprendra que quand il est à la tribune et parle de l'empire, il n'en doit parler qu'avec respect. (Protestations bruyantes à gauche.)

M. Gambetta—Quand l'orateur a traité la noble et vigoureuse protestation de M. Keller de calomnie. (Bruit à droite.—Interruptions répétées.)

M. le Président—Je rappellerai à l'ordre les interrupteurs.

M. Cunéo d'Ornano—Rappelez nous tous à l'ordre.

M. Cunéo d'Ornano—Nous avons fait tous notre devoir pendant la guerre.

M. le Président—Vous avez fait votre devoir pendant la guerre, faites votre devoir de députés en vous soumettant au règlement.

M. Gambetta—Je viens rechercher quels enseignements doivent être tirés du combat qui s'est engagé entre la branche aînée et la branche cadette du bonapartisme. (Rires à gauche.—Bruit à droite.)

En qualifiant de calomnie infâme la protestation si noble, si patriotique de M. Keller, doublement autorisé en sa qualité d'Alsacien et de Français. (Applaudissements à gauche) vous avez oublié que, dans cette chambre, nous ne laisserons jamais mettre en question le décret de déchéance. Celui-là qui pourrait se plaindre que je l'aie désigné par les mot de branche cadette..........

Voix à droite—Dites de quelle branche cadette?

M. Gambetta.—Eh! toutes les branches cadettes se valent! Vous pouvez relever la parole.

Aujourd'hui, il est deux fois plus évident que cet arrêt était juste, qu'il vient d'être justifié absolument par une parole plus autorisée que celle d'aucun de vous, fut-il vice empereur, pour caractériser les fautes de l'empire. (Bruit à droite.) Cet arrêt contre lequel vous ne protestez que parce que vous en sentez la légitimité vengeresse....

M. Tristan Lambert.—Vive l'empereur! Vive l'empereur! (Bruyantes exclamations.—La censure! la censure! L'expulsion!)

M. Madier de Montjau.—C'est la France qui est insultée.

M. le président.—La persistance avec laquelle M. Lambert a interrompu depuis le commencement de la séance, son mépris pour les avertissements du président, le cri qu'il vient de proférer, m'obligent à proposer à la chambre de prononcer la censure contre lui.

La chambre consultée prononce la censure contre M. Tristan Lambert.

M. Gambetta.—Je dirai qu'aujourd'hui un fait important est venu donner une nouvelle force à l'aversion des patriotes pour le parti qui proteste contre le décret de la déchéance. (Interruptions à droite.)

L'honorable député de la Corse vous a déclaré qu'au seuil de cette guerre follement entreprise il y avait des alliances préparées. Eh bien j'exerce mon droit de Français et de républicain en vous disant que le jour où, par suite de l'esprit de fanatisme qui animait l'Espagnole dont on avait fait l'impératrice des Français.... (Bruyantes interruptions à droite.)

M. le président.—Il y a une convenance de langage dont on ne doit jamais s'écarter à la tribune, quelle que soit la situation politique des personnes dont on parle.

M. Gambetta.—Si mes paroles, qui ne sont que l'indication précise d'un fait, paraissent blessantes, je ne demande pas mieux que de leur en substituer d'autres. Je dis que ce fait d'avoir manqué des alliances nécessaires, pour obéir aux suggestions du parti clérical, prouve jusqu'à quel point il est bon de séparer le cléricalisme de la politique.

Et ceux qui se font aujourd'hui les défenseurs du césarisme et du cléricalisme, je les renvoie à cette parole du prince qui fut impérial, mais qui est resté français: "C'est toi qui as perdu la France, race maudite!" (Vifs applaudissements à gauche).

M. Raoul Duval.—En vérité, nous oublions que ces gouvernements traités alternativement avec tant de mépris ont été successivement la France (Protestations à gauche), qu'ils ont parlé au nom du pays. (Nouvelle interruption).

Vous ne vous êtes pas demandé comment il se fait qu'après ces douloureux souvenirs évoqués tout à l'heure, 2 millions d'électeurs ont donné leurs voix aux partisans de ce régime qui sou ève ici tant de colère; vous ne vous êtes pas demandé pourquoi il y a au fond du cœur du paysan un culte pour celui qu'on vient d'insulter. (Très bien! très bien! à droite.) C'est que ce dont le paysan a le plus souffert, c'est du régime dont il a été émancipé en 1789.

Ce grand mouvement venait après une succession de dynasties, et il est peut-être heureux qu'il y ait eu, durant quinze ans, sur le trône, un homme qui a fait la France du concordat, qui a fait le code Napoléon (Réclamation à gauche), qui a contenu l'Europe armée. En 1815, quand l'empereur a succombé devant l'invasion, l'ancien régime avait disparu, la société nouvelle était créée.

L'empereur Napoléon III a rendu également des services, et l'ouvrier s'en souvient. Voilà pourquoi vous trouvez encore deux millions de suffrages qui attestent ce souvenir. (Bruit et réclamations à gauche.)

La République devrait s'adresser à tous ces hommes, considérer que c'était là, peut-être, une transition nécessaire; prouver—si elle le peut—qu'une personnalité n'est plus nécessaire pour l'affirmation des principes démocratiques.

Nous vous convions à oublier toutes les colères; ne renouvelons pas les fautes qui ont été commises. (Très bien! sur quelques bancs.)

Il y en a plus d'un ici peut-être qui est disposé à vous rendre votre tâche possible.

Oublions-nous donc un peu nous-mêmes, pour songer à la commune patrie. (Très bien! très bien! sur divers bancs.)

M. Madier de Montjau.—Il y aura quelque chose de scandaleux si certains crimes pouvaient trouver ici leur apologie, à la face de la France victimée. Un orateur a dit que le nom de Napoléon était inscrit en lettres de sang dans l'Alsace et la Lorraine; il aurait pu dire qu'il avait été inscrit de la même façon dans les rues de Paris le 2 décembre 1851. (Très bien! sur divers bancs.)

La clôture de l'incident est prononcée.

M. Cunéo d'Ornano—Je tiens à dire un mot pour le rappel à l'ordre dont j'ai été l'objet. Si j'ai protesté vivement, c'est que les attaques étaient vives contre les convictions de 10,000 honnêtes gens qui m'ont élu. Je n'ai fait qu'user du droit de légitime défense, et j'espère que M. le président croira devoir supprimer le rappel à l'ordre qu'il m'a infligé.

M. le Président—Je reconnais à tout membre le droit de protester contre un sentiment qui le blesse. Mais je demande que cette protestation soit apportée à la tribune. Si chaque membre proteste de sa place, il n'y a plus de chambre délibérante. Quant à M. Cunéo d'Ornano, je ne l'ai rappelé à l'ordre qu'après l'avoir prévenu plusieurs fois. Je ne puis laisser porter à la tribune la théorie du droit d'interrompre. Je maintiens le rappel à l'ordre. (Très bien! très bien!)

La séance est levée à sept heures moins le quart.

La révolution de l'emplatre poreux.—Les emplâtres poreux sont évalués par des millions de gens comme des articles ayant un mérite particulier. Leur usage étendu en est une preuve. Néanmoins dans un espace de trente ans il n'y a eu d'amélioration dans le lenteur de leur action que par l'intervention des "emplâtres poreux de capsine de Benson." Ces emplâtres poreux contiennent, en addition à toutes les vertus de l'emplâtre poreux ordinaire, une combinaison de nouveaux ingrédients, qui augmentent de beaucoup leurs propriétés curatives et en font le remède extérieur le plus puissant des temps modernes. Leur célébrité est fondée sur leur activité étonnante. Ils guériront en quelques heures les maux que d'autres emplâtres, liniments ou combinaisons ne feront qu'adoucir après des jours et des semaines de traitement constant. Les emplâtres de capsine de Benson sont plus vigoureux et plus prompts que l'électricité. Prix 25 cents.

RÈGLEMENTS DE LA POSTE.

Département des Postes,
Washington, 12 juillet 1876.

Dans une loi votée par le Congrès et approuvée par le Président se trouvent les clauses suivantes:

Section 15.—Les journaux et les brochures d'occasion, les publications régulières destinées principalement au service de publicité, annonces, etc. à être distribuées gratis, ainsi que tout imprimé de la 3e classe, excepté les circulaires non cachetées, seront transmis par la malle au taux de 1 cent par deux onces ou moins, et de 1 cent par deux onces additionnelles ou moins. L'expéditeur d'un imprimé de 3e classe pourra écrire sur lui son nom et son adresse. Les éditeurs de journaux et publications périodiques envoyés à des abonnés réguliers peuvent indiquer par écrit sur l'enveloppe l'époque de l'expiration de l'abonnement. Les adresses sur cartes postales ou circulaires non cachetées peuvent être ou écrites, ou imprimées, ou faites au [illegible].

Section 16.—Sur les circulaires non cachetées et sur tout imprimé de 3e classe, autre que ce qui est désigné dans la section précédente, le port sera payé comme auparavant,—1 cent par once ou fraction d'once.

LE VOTE DE LA LOUISIANE EN 1874

Pour faciliter à nos lecteurs l'intelligence des résultats donnés dans nos dépêches, nous reproduisons ici le vote de la Louisiane en 1874, tel qu'il avait été compilé par le comité démocrate sur les documents officiels.

TRÉSORIER.

Paroisses.	Moncure.	Dubuclet.
Orléans	25,714	12,380
Ascension	361	1690
Assomption	1456	150
Avoyelles	1230	1155
Baton Rouge, E.	1,56	2546
Baton Rouge, O.	313	885
Bienville	709	....
Bossier	1020	1677
Caddo	2155	1570
Caldwell	640	480
Carroll	....	....
Calcasieu	1177	6
Cameron	208	47
Catahoula	840	786
Claiborne	1375	650
Concordia	154	2042
DeSoto	....	....
Feliciana, Est.	847	1082
Feliciana, Ouest.	361	1380
Franklin	457	114
Grant	396	300
Ibérie	1247	1677
Iberville	770	2164
Jackson	534	80
Jefferson	1207	3681
Lafayette	976	530
Lafourche	1806	1348
Lincoln	887	530
Livingston	634	105
Madison	183	1347
Morehouse	854	1017
Natchitoches	1544	1576
Ouachita	766	1084
Plaquemines	469	1076
Pointe Coupée	640	2060
Rapides	1504	1282
Red River	265	745
Richland	734	440
Sabine	541	....
St-Bernard	271	602
St-Charles	278	1288
Ste Hélène	621	536
St-Jacques	760	1863
St-Jean-Baptiste	632	1216
St-Landry	3617	1512
St-Martin	721	704
Ste-Marie	1050	2148
St-Tammany	504	421
Tangipahoa	357	466
Tensas	242	2865
Terrebonne	1221	1607
Union	1162	422
Vermilion	603	228
Vernon	712	....
Washington	457	125
Webster	856	748
Winn	476	81
	72,400	69,344

Majorité de Moncure......1,665

Les deux paroisses laissées en blanc donnent les résultats suivants:

	Moncure.	Dubuclet.
Carroll	235	2202
De Soto	1257	216
	1492	2418
Majorité pour Dubuclet		926

LES VOTES ÉLECTORAUX POUR LA PRÉSIDENCE.

Voici la liste des votes électoraux auxquels ont droit les États dans l'élection présidentielle de 1876.

Etats	Nombre des électeurs	Etats	Nombre des électeurs
Alabama	10	Minnesota	5
Arkansas	6	Mississippi	8
Californie	6	Missouri	15
Caroline du Nord	10	Nebraska	3
Caroline du Sud	7	Nevada	3
Colorado	3	New Hampshire	5
Connecticut	6	New Jersey	9
Delaware	3	New York	35
Floride	4	Ohio	22
Georgie	11	Oregon	3
Illinois	21	Pennsylvanie	29
Indiana	15	Rhode Island	4
Iowa	11	Tennessee	12
Kansas	5	Texas	8
Kentucky	12	Vermont	5
Louisiane	8	Virginie	11
Maine	7	West-Virginie	5
Maryland	8	Wisconsin	10
Massachusetts	13		
Michigan	11	Total	369

LE VOTE DE 1874 POUR LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Voici, comme terme de comparaison, le vote officiellement proclamé par le bureau des retours de l'élection de 1874 pour maire:

Wards.	Pour maire. F. Labatut.	C. J. Leeds.
1	672	2,027
2	911	2,366
3	2,067	3,969
4	941	1,511
5	1,200	2,133
6	821	1,496
7	1,888	1,866
8	455	1,590
9	621	1,807
10	748	2,466
11	799	2,342
12	524	948
13	479	574
14	306	246
15	1,065	904
16	450	166
17	333	397
	14,271	25,917

Majorité de Leeds 11,646.

LES VOTES PRÉSIDENTIELS DEPUIS 1789.

Année	Candidats.	Vote Populaire.	Vote Electoral.
1789	George Washington		Unanime.
1796	John Adams		71
	Thomas Jefferson		68
1800	Thomas Jefferson		73
	Aaron Burr		73
	John Adams		65
1804	Thomas Jefferson		162
	C. C. Pinckney		14
1808	James Madison		122
	C. C. Pinckney		47
1812	James Madison		128
	DeWitt Clinton		89
1816	James Monroe		183
	Rufus King		34
1820	James Monroe		Un seul vote en opposition
1824	John Q. Adams	105,321	84
	Andrew Jackson	155,872	99
	W. H. Crawford	44,282	41
	Henry Clay	46,587	37
1828	Andrew Jackson	647,231	178
	John Q. Adams	509,097	83
1832	Andrew Jackson	687,502	219
	Henry Clay	530,189	49
	John Floyd		11
	William Wirt		7
1836	Martin Van Buren	761,349	170
	Wm. H. Harrison	736,656	73
1840	Wm. H. Harrison	1,275,611	234
	Martin Van Buren	1,135,761	60
1844	James K. Polk	1,337,243	170
	Henry Clay	[illegible]	105
1848	Zachary Taylor	[illegible]	163
	Lewis Cass	[illegible]	127
	Martin Van Buren	[illegible]	
1852	Franklin Pierce	[illegible]	254
	Winfield Scott	[illegible]	42
1856	James Buchanan	[illegible]	174
	John C. Fremont	[illegible]	114
1860	Abraham Lincoln	[illegible]	180
	J. C. Breckenridge	[illegible]	72
1864	Abraham Lincoln	[illegible]	212
	G. B. McClellan	[illegible]	21
1868	U. S. Grant	[illegible]	214
	Horatio Seymour	[illegible]	80
1872	U. S. Grant	[illegible]	286
	Horace Greeley	[illegible]	

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.

H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de Pointe-Coupée.

LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.

M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-poste Plaquemines, paroisse Iberville.

C. ROBERT, à Franklin, paroisse Ste-Marie.

F. DAMARE, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pont-Bre

A. DURIO, Arnaudville.

M. PETETIN, Grand-Coteau.

ADRIEN CONSOULIN, Fausse-Pointe.

A. NEVEU, Vermillionville.

LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Iberville).

A. BOYER, Moreauville (Avoyelles).

SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jennings (Texas).

WM. HUDSON, à Jeanneretes, [illegible]

EDGAR DELERY, [illegible]

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLÉANS, 11 RUE ST-LOUIS.

Avis Mensuel—Décembre 1876.

Sont invitées à se présenter au Consulat de France, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. [illegible]

A	G
Armandie	Granville (Dr Henry)
Amar (Joseph)	K
B	Krieder (Simon)
Beltel (Mr et Mme)	L
Bon (Louis François Désiré)	Lemaux (Mme)
Blanc (Joseph)	Leroy (Bernard)
Bérenger (Mme née Pauline Adélaïde Pinard)	Letellier (Madeleine)
Balleton (Mr)	M
Bolleslo (Ant. et Jo-Eigné)	Marret (Mr et Mme)
C	Mambrac (Mr)
Charrière (Louis Eugène)	O
Cadio (Alfred)	Ollivier (Jacques)
Clements (Jacques et Louis)	P
Chasse Antoine	Plantier (Pascal Félix)
D	Perrin (Jean)
Dufas (Mr)	Peyraud (Joseph)
Do (Jean)	Penelle Gensbers
Dunler (Vve née Grey vier)	R
Dubos (Mr)	Rouillon (Mr)
F	S
Faber (Georges Louis)	Savard (Léonard)
Frégent (les époux)	Schneider
G	T
Gaze (Mr)	Tavera (Bonaventure)
Gobbler (Jules)	[illegible]

Le Chancellerie du Consulat est ouverte tous les jours de [illegible]

[illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Dernière semaine de l'engagement de la grande actrice

Mme D. P. BOWERS,

secondée par l'acteur populaire, Mr J. C. McCOLLOM.

LUNDI, 11 déc., Mardi et Mercredi, matinée, à midi, 13	Queen Elizabeth.
Jeudi, 14 décembre.	LES ARTISTES
Vendredi, 15 déc. Bénéfice	DIANA, or LOVE'S MASQUE. MARY STUART
Samedi, matinée, 16 décembre.	DIANA, or LOVE'S MASQUE
Samedi soir, Dernière soirée.	MACBETH, KING OF SCOTLAND.

DIMANCHE, 17 déc.—La semaine commence avec la Cinquième Avenue, de Fursten. [illegible]

Théâtre de l'Opéra.

Grande troupe d'opéra anglais de Caroline Richings-Bernard, Comprenant 50 artistes.

Reconnue par la presse et le public comme étant celle qui contient des artistes du plus grand talent en Amérique.

Seulement trois soirées et une matinée

SAMEDI.

Commençant le 14, décembre.

JEUDI, 14 décembre, MARITANA.

VENDREDI, 15, IL TROVATORE.

SAMEDI SOIR, 16, MARTHA.

SAMEDI, A MIDI,

GRANDE MATINÉE de GALA, BOHEMIAN GIRL.

—PRIX DES PLACES—

Sièges réservés, au parquet, 1res et 2des.......$1.50
Troisièmes.......[illegible]
Samedi, matinée, entrée générale.......[illegible]
Loges—$1 à 6—selon la location.

On peut, depuis LUNDI, 11 décembre à 11 heures du matin retenir des places au magasin de musique de M. Blis.

Les portes s'ouvriront à 7 heures. La séance se lève à 8. 1déc—4 t.

Théâtre de l'Opéra.

JEUDI 21 Décembre 1876.

Représentation extraordinaire offerte par le CLUB DRAMATIQUE LOUISIANAIS

—au bénéfice de—

Mme MARIE VEZIAN, (Artiste attachée au Club)

Avec le gracieux et obligeant concours de Miles Eve [illegible], Augustine B...., Estelle B.... et Mme [illegible] M.

LE VICOMTE DE LÉTORIÈRES, Comédie en 3 actes (mêlée de chants) de MM. Bayard et Dumanoir.

LA MARRAINE, Comédie-vaudeville en 1 acte de Mr E. Scribe.

UNE CHAMBRE A DEUX LITS, Pochade en 1 acte de MM. Varin et Lefèvre.

Prix des cartes.......75 cents.
Loges d'avant scène.......$4 00
Troisièmes.......25 cents

(Voir les programmes pour la distribution des rôles.)

Ouverture des portes à 6 heures.

Lever du rideau à 6 h 45 P. M. très précises.

L'orchestre sera dirigé par M. E. Hayes, qui a bien voulu offrir son généreux concours pour cette occasion.

Nota—On pourra se réserver des places numérotées au contrôle de l'Opéra, le mercredi 20 décembre et jeudi 21 décembre, toute la journée à partir de 9 heures du matin. 14déc—2t

SALLE GRUNEWALD,

Clôture, positive le DIMANCHE, 17 décembre, dernières soirées de M. HARTZ, Secondé par MADAME HARTZ.

L'éminente pianiste.

Lundi soir, 11 décembre, et pendant la semaine, complet changement de programme comprenant le grand mystère

LE CABINET ANTI-SPIRITUEL, dans lequel on voit les esprits à l'œuvre en pleine lumière.

LE MIROIR MYSTIQUE, LE PILIER DE CRISTAL ET LE POELE.

Ainsi que divers autres tours merveilleux que n'a jamais tenté d'exécuter

Aucun autre artiste du monde.

Grandes matinées, mercredi et samedi, à midi; les portes s'ouvriront à 11 heures et demie.

Changement important dans les prix commençant dimanche soir.

Prix, 50 cts. Enfants 25 cts.

Même prix pour les matinées.

On peut avoir des sièges réservés au magasin de musique de Grunewald sans augmentation de prix.

Ce soir, dernière exécution du programme actuel. 10déc—2sl7

Grande Séance de Prestidigitation PAR LE PROFESSEUR HARTZ.

Au bénéfice des Servantes des Pauvres.

Le Professeur HARTZ, le célèbre prestidigitateur, donnera une Grande Séance de Magie

DANS LA SALLE GRUNEWALD, Dimanche, 17 décembre, à MIDI.

Au profit des indigents dont s'occupe la Société des Servantes des Pauvres.

Le Professeur y exécutera ses tours les plus merveilleux.

Prix des places, 50 cts. Galeries 25 cts. 8 déc—au 17 déc

Jardin de Wenger

11 et 13. RUE BOURBON 11 et 13

H. WENGER, propriétaire.

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux européens et américains; TROIS BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Le meilleur lager et les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIÈRE MILWAUKEE (LAGER BIER) à cinq sous le verre.

Le plus grand orgue-orchestre du monde joue de 11 heures du matin à minuit. 13 fév—1an

Argent à prêter.

Le Metropolitan Loan and Saving Banks. (Banque métropolitaine de prêts et d'épargnes.) Au No 18 de la rue du Camp.

FAIT des avances sur ce des marchandises, les objets en or et l'argenterie, les diamants, les bijoux, &c., à des taux variant d'un à quatre pour cent par mois.

T. D. VAN HORN. Caissier.

Avez-vous besoin d'argent?

ADRESSEZ-vous encoignure Dauphine et St-Louis, No 183 rue St-Louis et 184 rue Dauphine. On y achète toute sorte d'objets de seconde main—meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols et allemands On se rend à domicile.

17oct—1an JULES BEGON.

E. A. PEYROUX

NOTAIRE PUBLIC.

89 Passage de la Bourse.

Entre les rues Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Les plus grands soins apportés aux examens de titres et aux préparations d'actes. 1mai—1an

AVIS.

Département des Finances, Hôtel-de-Ville—Nlle-Orléans, 1er Octobre 1876

TOUTES les personnes qui doivent à la Ville des Taxes arriérées sont priées de se souvenir qu'il ne leur reste que peu de temps pour payer les Taxes jusqu'en 1872 en scrip et celles de 1874 et 1875, sans intérêt.

Après le 31 décembre prochain, toutes ces Taxes seront exigibles en monnaie courante, avec intérêt, frais, etc.

1er oct. [illegible] ED. PILSBURY, Administrateur

AUGUSTE'S

Commercial Restaurant,

107.........Rue de la Douane.........107

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix, tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages etc. Il y a des salons particuliers au premier des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 6oct76—1an

PEYCHAUD & GARCIA.

AU No 48 DE LA RUE DU CAMP.

Marchands de Fournitures de Bureaux, IMPRIMEURS, LITHOGRAPHES ET FABRICANTS DE LIVRES EN BLANC.

Les travaux de premier ordre sont une spécialité de la maison.

MM. Peychaud et Garcia seront heureux de montrer des modèles et donner des évaluations de toute espèce de livres à copier, livres de banques et de compagnies d'assurance, grands livres, journaux et livres de caisse, [illegible]

Venez vous assurer des prix. [illegible] Nord.

ELITE CLUB ROOM,

[illegible] Rue St-Louis [illegible]

Entre Chartres et Passage de la Bourse.

Vins fins, Liqueurs, Bière, &c.

BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.

L. GIROT.

11.........rue du Camp.........11

Tailleur Fashionable.

REÇOIT par chaque steamer des nouveautés d'Europe qu'il vend à bas prix pour du comptant.

Adressez-vous à lui pour vous en convaincre. 4sept—6m

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, [illegible]

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.

[illegible]

P. PAVIA,

[illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.

Mr CHARLES POPE [illegible]

BÉNÉFICE DE MARY ANDERSON.

[illegible] MARY ANDERSON. [illegible] MARY ANDERSON, ROMÉO ET JULIETTE. [illegible] INGOMAR. [illegible] GUY MANNERING.

LA GRANDE EXHIBITION!

Pendant une Semaine à la Nlle-Orléans, COMMENÇANT LE 11 DÉCEMBRE, RUE ROCHEBLAVE, ENTRE CANAL ET BIENVILLE.

GRAND

Cirque de Londres DE HOWES.

Ménagerie Anglaise de Sanger.

ANIMAUX EXERCÉS, ETC.

LA PLUS GRANDE COMBINAISON EN AMÉRIQUE.

Ménagerie Anglaise de Sanger,

Que tout le monde reconnaît comme la Ménagerie contenant le plus d'ANIMAUX SAUVAGES EXERCÉS, et la réunion la plus rare et la plus complète des animaux sauvages vivants. Elle surpasse toutes les autres Ménageries du Monde.

$150,000 de raretés et curieux animaux sauvages ajoutés récemment.

—LA MEILLEURE—

TROUPE DE CIRQUE

Que l'on ait jamais vue à la NOUVELLE-ORLÉANS.

La liste suivante des artistes de premier ordre consiste d'une manière infaillible la supériorité du Cirque:

MLLE. DOCKRILL,

La belle artiste Parisienne et la Championne Ecuyère pour les principaux exercices sur le cheval, qu'elle exécute sans selle ni bride, et autres accessoires.

On offre $10,000 à qui pourra produire une écuyère de la force de Mlle Dockrill.

JAMES MELVILLE,
BEN MAGINLEY,
MLLE JUTAU,
FRANK MELVILLE,
R. AUSTIN,
ALEX. MELVILLE,
WM. CONRAD,
WM. H. BATCHELOR,
MLLE AUSTINA.
WM. WORLAND,
WM. CONWELL,
R. H. DOCKRILL,
FRED. O'BRIEN,
JEAN FRED et WILL, (Jeunes garçons.)

Aussi 150 écuyers, écuyères, gymnastes, acrobates, coureurs, lutteurs, etc., [illegible]

GRAND SPECTACLE A SENSATION, ENTIÈREMENT NOUVEAU.

$60,000 de Chariots dorés, simulant des Montagnes d'or dans le grand cortège des rues.

1,300 sièges d'opéra avec coussins.

Deux Représentations par jour.

Portes ouvertes à Midi, et à 7 h. du soir.

Prix d'entrée comme d'habitude. 10déc—6t

Grand bal paré et masqué, de Pompiers,

—DONNÉ PAR—

L'ORLEANS FIRE CO., No. 21, AU GRUNEWALD HALL.

Le Samedi Soir, 30 Décembre 1876.

Prix du billet.......$1.

Des propositions cachetées pour la location de la buvette, du vestiaire et du restaurant seront reçues, jusqu'au 23 décembre, à l'Engine House, coin St-Pierre et Claiborne.

[illegible]

BOIS CHARPENTE

AU MOULIN "STAR,"

A l'angle des rues Rampart et Calliope. (Nouveau Bassin.)

[illegible]

NICHOLAS CONNELL.

12juillet—1an

LAURENT LACASSAGNE,

Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs.

[illegible] RUE DECATUR.

AGENT pour la vente des Vins d'une des meilleures maisons de Bordeaux et de la maison de Cognac F. Denis, [illegible]

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

EPICERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest. Aux Magasins Bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

OFFICIERS.

[illegible]

DIRECTEURS.

[illegible]

Germania Insurance Company,

Bureaux No 124 de la rue de la Commune,

NOUVELLE-ORLÉANS.

Incorporée en 1866.

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU DE MER ET DE RIVIÈRES.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No 2 de la rue Carondelet, A côté de la banque Nationale de l'Union.

[illegible]

J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS—

[illegible]

1er déc—6m

Avis.

[illegible]

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires. [illegible]

UNE AUTRE GRANDE OCCASION.

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les Lots payés en plein!

MAGNIFIQUE PLAN

—POUR UNE—

FORTUNE!

—LA—

COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

—FERA

—A LA—

Nouvelle-Orléans, Lne.,

Le MARDI, 2 JANVIER 1877,

UN GRAND TIRAGE D'UNE PIASTRE.

Classe A, No l.

GROS LOT:

$15,000!

1898 LOTS GAGNANTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$66,525!

Le Tirage commencera positivement

MARDI, 2 JANVIER 1877, A dix heures du matin, AUX BUREAUX DE LA COMPAGNIE,

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

PLAN EXTRAORDINAIRE!

100,000 Billets à $1 le billet.

LISTE DES LOTS:

UN LOT CAPITAL	[illegible]
1 LOT	[illegible]
1 LOT	[illegible]
1 LOT	[illegible]
2 LOTS de $1000	[illegible]
5 LOTS de 500	[illegible]
10 LOTS de 250	[illegible]
20 LOTS de 100	[illegible]
100 LOTS de 50	[illegible]
200 LOTS de 25	[illegible]
500 LOTS de 10	[illegible]
1000 LOTS de 5	[illegible]

LOTS D'APPROXIMATION:

9 lots d'approximation de $150 [illegible]
9 lots d'approximation de 75 [illegible]
9 lots d'approximation de 50 [illegible]

TOTAL.

1898 lots en tout, s'élevant à $66,525

PRIX DES BILLETS:

Billet entier.......$1

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692, New-Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de Poste, par des lettres enregistrées, ou des traites ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS QU'AU GRAND TIRAGE DU

2 JANVIER 1877. TOUS LES LOTS —SONT— Payés sur Présentation.

On demande des agents dans toutes les villes, comtés, villes et villages [illegible]

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

[illegible]

Le Second Tirage Trimestriel [illegible]

CADEAUX de JOUR de FÊTE AU PALAIS DE MEUBLES

[illegible]

L'AIGLE D'OR

HUBBARD,

[illegible]

Fabricant et Marchand

De toute espèce de meubles, [illegible] glaces et tout ce qui se rattache à son genre de commerce.

Le public trouvera à l'établissement une variété, des genres et un choix [illegible] grandeur.

CADEAUX DE NOEL —ET DE— 1er DE L'AN.

Pour les jeunes et les vieux, pour les riches et les pauvres.

BERCEUSES, OTTOMANES, PLIANTS, CHAISES de FANTAISIE.

TABLES A OUVRAGES, PUPITRES de SALON, ETAGÈRES, MEUBLES de VESTIBULES, BIBLIOTHÈQUES, SECRÉTAIRES, TABLES de CENTRE et TABLES de JEU, GLACES de CHEMINÉES, SECRÉTAIRES et TABLES de COUTURE pour DAMES, CHAISES D'ENFANTS, [illegible] JOUETS.

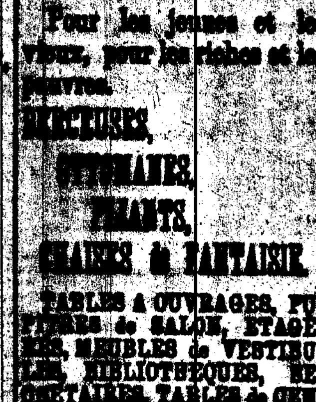

MAISON ÉTABLIE 1840.

Le plus grand assortiment des diverses genres de meubles de chambres à coucher, toilettes françaises à glaces, armoires à glaces, couches à ressorts.

Un choix varié de meubles de salons, faits ici, à vendre à des prix qui défient la concurrence; [illegible] à couverture de toutes espèces et couleurs.

Buffets, Tables à allonge, Tables de côtés, Chaises de tables à manger, &C. &C. &C.

Une magnifique variété de meubles de vestibules, bibliothèques de bureaux!

Meubles de galeries, cuisines, de chambres à [illegible]

Un grand assortiment de meubles communs pour habitations, à un bon marché étonnant.

AU COMPTANT,

AU PALAIS DES MEUBLES, Enseigne de L'AIGLE D'OR,

Jos. H. HUBBARD

[illegible]

VENEZ-Y TOUS!

INSTITUTIONS.

INSTITUTION D'AQUIN.

[illegible]

Institution de Mlle Dufresne,

[illegible]

PAR MLLE [illegible] LAMBERT.

[illegible]

Fabrique de Chaussures du Sud JOHN HANSEN,

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Crescent Mutual Insurance Company.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Vente Successorale de A. Testart.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, [illegible]

[illegible]

J. DESCA

[illegible]

L'Union Française.

[illegible]

EDGAR LABUE, Président.

[illegible]

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

[illegible]

Société de Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.

[illegible]

Union Française.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. NEWMAN.

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY.

[illegible]

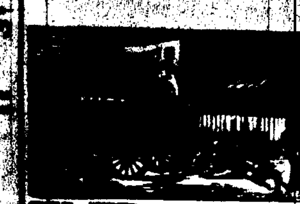

THE NEW ORLEANS SANITARY EXCAVATING COMPANY.

[illegible]

BAS PRIX.

[illegible]

RAPPORT ANNUEL

Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

[illegible]

Hibernia National Bank.

[illegible]

Avis aux Contribuables.

[illegible]

L'Abeille de [illegible]

FEUILLETON

PIERRE [illegible]

Par A[illegible]

[illegible]